**Projet de loi relatif à l’acquisition de parts dans la copropriété de l’immeuble K22 à Luxembourg - Kirchberg**

Le projet de loi sous rubrique a pour objet d’autoriser l’acquisition par l’État pour un montant de 273 500 000 euros de la moitié d’un immeuble en construction nommé K22 sis 12 Avenue J-F. Kennedy dans le quartier Kirchberg à Luxembourg.

Dans l'optique de maintenir sa présence au Grand-Duché de Luxembourg, ArcelorMittal construit un bâtiment qui servira de siège social mondial pour la société.

La construction de l'immeuble est confiée à la société ArcelorMittal Kirchberg Real Estate S.à r.l., qui a obtenu, pour le compte de l’indivision, l’autorisation de bâtir et les autorisations d’exploitations nécessaires.

L’acquisition de la moitié du Bâtiment K22 et de la moitié du droit de superficie se fait aux coûts de construction réels à livre ouvert, sans marge pour ArcelorMittal Kirchberg Real Estate.

Il est prévu que l’immeuble s’étende sur 21 niveaux avec un total de 60 700 m² de surface constructible brute (SCB), surface à laquelle s’ajoutent 18 000 m² en sous-sol. La hauteur de l’immeuble est de 79 mètres.

S’agissant d’un immeuble en construction, le budget prévisionnel d’environ 273 500 000 euros comporte une réserve de 10% pour imprévus. Il est donc probable que le montant autorisé par la loi ne soit en fin de compte pas atteint.